Morainvilliers - Bures

TOUTE L'ACTUALITE DE VOTRE VILLAGE DANS LE N°95 DE JUIN 2017

Morainvilliers & Bures
Les Nouvelles

Attentat de Manchester…

J'aurais aimé me tourner délibérément et uniquement vers les réjouissances qui vont nous rassembler pendant les week-ends de juin, mais la folie meurtrière est encore venue frapper, avec cette fois-ci encore, un petit supplément d'horreur. Comment peut-on qualifier autrement que folie sadique, le fait de cibler de jeunes adolescents à coup de bombes à clous ? Comment peut-on le faire au nom d'une religion en totale contradiction avec les préceptes d'amour du prochain que la très grande majorité veut vivre dans sa foi. Se donner les moyens de reconquérir la sécurité qui est la base de notre liberté doit être une priorité de l'action de ceux qui nous gouvernent. Pour rendre aux victimes de ces actes abjects, les drapeaux ont été mis en berne le 24 mai.

L'édito du Maire

Chers tous,

Plusieurs week-ends de juin vont être bien occupés par le devoir républicain. En effet, deux dimanches seront consacrés à l'élection de nos représentants à l'assemblée nationale : nos députés. Je vous rappelle à cette occasion que les bureaux sont tenus par les élus, des agents municipaux et des bénévoles qui se relaient sur plusieurs créneaux horaires. Ce devoir se fait toujours dans une ambiance agréable et c'est l'occasion de faire connaissance et de rencontrer les habitants de la commune. Si vous êtes prêts à consacrer un peu de votre temps à ce devoir civique, merci de vous faire connaitre. Les services municipaux vous recontacteront à l'occasion d'un prochain scrutin pour connaitre vos disponibilités afin de nous aider à tenir ces bureaux.

Le dossier du mois vous expose un plan d'action proposé pour les jeunes retraités parce qu'il est important de garder la forme et de contribuer à entretenir toutes ses facultés alors que s'achèvent les sollicitations tant physiques qu'intellectuelles du travail. Ce n'est sans doute pas suffisamment connu et c'est pourquoi il nous a semblé important d'en faire la promotion pour ceux que cela pouvait intéresser.

Mais c'est surtout l'effervescence qui précède l'été qu'on lit à travers les pages de ce numéro. Nos week-ends de juin vont, en effet, être bien occupés entre les fêtes des écoles, la remise du permis piéton, le Trail du Vieux Lavoir, le feu d'artifice musical de la St Jean précédé du traditionnel barbecue. Venez nombreux admirer les exploits de nos artificiers sur le somptueux décor naturel du parc de la mairie.

Afin de préparer correctement vos vacances, n'oubliez pas d'avoir recours à l'opération Tranquillité Vacances qui consiste à prévenir la gendarmerie de votre absence pour qu'ils accroissent leur vigilance sur votre domicile.

Un grand merci à ceux qui ont pris l'initiative d'organiser des fêtes de voisins pour entretenir et développer ce lien qui facilite souvent la vie : connaitre et être en bonnes relations avec ses voisins. Chaque fois qu'elle est sollicitée et qu'elle le peut, la municipalité prend les arrêtés pour sécuriser le lieu du repas et si nécessaire apporte un soutien matériel (barrières, tables, bancs ..). J'espère que vous n'avez pas raté non plus, les très belles réalisations exposées dans l'ancienne mairie, par les artistes en herbe (ou pas) de la commune.

Dans l'attente de vous rencontrer, bien à vous. Fabienne DEVEZE

Au sommaire ...

LA MAIRIE VOUS INFORME 2 à 7

Feu de la Saint Jean / Calendrier utile /
Horaires Mairie /
Conseil municipal du 3 mai 2017 /
Programme Habiter Mieux : Une aide pour vos travaux de rénovation énergétique / Découvrez le compte retraite sur www.info-retraite.fr /
L'opération tranquillité vacances /
5 règles d'or pour les Seniors par la gendarmerie d'Orgeval.

DOSSIER DU MOIS 8 et 9

Mise en place des Ateliers du Parcours Prévention du PRIF, adaptés aux plus de 60 ans

ACTUALITES 10 à 12

Résultats du 2e tour des élections présidentielles sur Morainvilliers et législatives /
Création d'un carnet numérique de suivi et d'entretien du logement /
Gare aux arnaques « numéros utiles » /
Travaux voiries D 113 - Route d'Ecquevilly /
Respect de l'autre : Bruit autour de votre piscine /
Travaux bruyants /
Atelier théâtre de l'école élémentaire de Bures /
Gare aux guides non officiels /
Alerte nuisible : Pyrale du buis

A VO AGENDAS 13

PETITES ANNONCES 14 et 15

ASSOCIATIONS 16 à 20

Prochain bouclage des Nouvelles
N° 96 - JUILLET-AOÛT 2017
Remise textes : le 15 juin 2017
Parution : le 2 juillet 2017

Morainvilliers - Bures

L'ASSOCIATION FETES et LOISIRS de MORAINVILLIERS-BURES

En collaboration avec la municipalité, Vous propose

De participer à la grande Fête d'été de la

SAINT JEAN

le 17 juin 2017
A partir de 20 heures

Dès 20 heures :

BARBECUE - FRITES - BUVETTE

Et à partir de 23 heures :

FEU D'ARTIFICE MUSICAL et
SOIRÉE DANSANTE
animée par un DJ

La mairie vous informe

Les principales dates à retenir

ENCOMBRANTS :

Collecte le 7 juin,

> Sont considérés comme des encombrants : sommiers, matelas, ferrailles, meubles de moins de 2,50m de haut et de moins de 100 kg. Pas de déchets toxiques ni de gravats.

> A déposer en bordure de rue la veille à partir de 19h ou avant 6h le matin) à raison de 2m³ par collecte et par foyer.

DÉCHETS VERTS :

Collecte les 5, 12, 19 et 26 juin puis les 3 et 17 juillet puis les 7 et 21 août.
10 sacs maximum

Retrouvez toute l'information sur gpseo.fr

La communauté urbaine gère vos déchets et répond à toutes vos questions en contactant INFOS DECHETS : 01 34 01 20 36

NOUS CONTACTER

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

Par téléphone : 01 39 75 87 53
aux horaires d'ouverture (ci-dessous)
Par courriel :
Depuis le formulaire NOUS CONTACTER sur notre site www.morainvilliers-bures.fr

Par courrier :
Mairie - Place de l'église
78630 Morainvilliers

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Accueil :
Lundi : de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
Mardi, Mercredi et Samedi :
de 9h00 à 12h00
Jeudi : de 9h00 à 12h00 et
de 14h00 à 17h30
Vendredi : 14h00 à 17h00
Samedi : de 9h00 à 12h00

Service de l'urbanisme et du cadastre :
Uniquement lundi, mardi et jeudi matin de 9h00 à 12h00.

Fermetures exceptionnelles de la Mairie :
Samedi 3 juin et Lundi 5 juin (Pentecôte)

LES NOUVELLES

Directeur de la publication :
Fabienne Devèze

Adjointe à la communication :
Stéphanie Martin

Comité de rédaction :
Equipe municipale
Mise en page : Anna Design

Impression : Ateliers Demaille, Alfortville

Résumé du compte-rendu

Conseil municipal du 3 mai 2017

Vu la délibération du conseil municipal en date du 21 mai 2014 rendue exécutoire le 28 mai 2014 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires qui relèvent normalement de la compétence de l'assemblée délibérante, Madame le Maire fait part des décisions transmises en sous-préfecture portant sur :

- DECISION 4/2017 : MARCHE DE TRAVAUX ECOLE ELEMENTAIRE DE MORAINVILLIERS VRD portant sur la signature des avenants 1 et 2 au marché de travaux passé avec la société PMS à Chanteloup les Vignes pour un montant de 21 655.00 €HT.
- DECISION 5/2017 : MARCHE DE TRAVAUX ECOLE ELEMENTAIRE DE MORAINVILLIERS PLATERIES- FAUX PLAFONDS : portant sur la signature de l'avenant 3 au marché de travaux passé avec la société ISOLAC aux Mureaux pour un montant de 661.27 €HT.
- DECISION 6/2017 : MARCHE DE TRAVAUX ECOLE ELEMENTAIRE DE MORAINVILLIERS MENUISERIES INTERIEURES : portant sur la signature de l'avenant n°1 au marché de travaux passé avec la société CARRELET à Orgeval pour un montant de 320.00 € HT.
- DECISION 7/2017 : MARCHE DE TRAVAUX ECOLE ELEMENTAIRE DE MORAINVILLIERS- REPRISE TRAVAUX MACONNERIE-PREPARATION FACADES : portant sur la signature de l'avenant n°1 au marché de travaux passé avec la société VICTOR à Poissy pour un montant de 2 565.00 €HT

> DEMANDE DE SUBVENTION CONTRAT D'AMENAGEMENT REGIONAL

Madame le Maire expose au conseil municipal les objectifs des contrats d'aménagement régional de la Région. Ce contrat, d'un montant de 1 143 383 €HT, a pour objet la réalisation des opérations suivantes :

1/ Terrains de tennis, Padel et club house pour 1 010 048 €HT

2/ Maison des associations pour 85 835 €HT

3/ Mairie pour 40 000 €HT

4/ Isolation phonique salle des jeunes pour 7 500 €HT

Le montant total des travaux s'élève à 1 143 383 €HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **APPROUVE** le programme des opérations présenté par Madame le Maire et décide de programmer les opérations décrites plus haut pour les montants indiqués suivant l'échéancier annexé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **SOLLICITE** de Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile de France l'attribution d'une subvention de 571 691.50 €

> DEMANDE DE SUBVENTION CONTRAT DEPARTEMENTAL D'EQUIPEMENT

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le dossier concernant le contrat départemental d'équipement ayant pour objet :

- La création de terrains de tennis, padel et club house,
- Réaménagement de bâtiments publics (la maison des associations, la mairie et la salle des jeunes),
- Restauration et aménagement du jardin aux libellules de la commune de Morainvilliers.

Elle rappelle que les opérations peuvent être subventionnées à hauteur de 30% par le Département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ARRÊTE** le programme définitif du Contrat Départemental et le montant des dépenses par opération, le plan de financement et l'échéancier de réalisation figurant au tableau annexé à la présente délibération.
- **SOLLICITE** du Département les subventions fixées par la délibération susvisée.

> SUBVENTION LA LICORNE

Considérant la demande de subvention de la licorne,

Considérant l'augmentation des effectifs et la hausse des charges de personnel,

Le conseil municipal, à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer à la licorne une subvention de 100 000 €.

DIT que le dossier sera de nouveau examiné en septembre.

Programme Habiter Mieux

Une aide pour vos travaux de rénovation énergétique

Soutenu par la communauté urbaine et porté par le département des Yvelines et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le programme national d'aide à la rénovation thermique « Habiter Mieux » propose d'accompagner et d'aider financièrement les ménages aux ressources modestes pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique dans leur logement (cf l'article des Nouvelles de JUIN 2016, page 10 disponible sur le site morainvilliers-bures.fr rubrique morainvilliers-bures.fr rubrique La Mairie > Mensuel municipal).

Pour soutenir et conseiller les familles tout au long des travaux, la société Urbanis intervient pour le compte de l'Anah afin de réaliser les diagnostics, la relecture des devis ou les demandes de financements publics…

Une éco-prime du département

De plus, le conseil départemental a mis en place une éco-prime, qui s'ajoute aux aides du programme, afin d'encourager l'utilisation de matériaux d'origine naturelle (bois, laine de chanvre...).

Si vous souhaitez être éligible aux aides du programme, en plus des conditions de ressources, votre projet doit atteindre l'objectif de 25% d'économies d'énergie. Depuis début 2015, plus de 210 familles de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise ont déjà bénéficié de ce programme.

Vous aussi, profitez-en !

Pour vérifier votre éligibilité aux aides et envisager l'ouverture d'un dossier, contactez Urbanis :

Tél : **01 39 75 19 71** Mail : **ameliorationhabitat.78@urbanis.fr**

➔ Attention, arrêt du programme au 31 décembre 2017. Contactez Urbanis avant l'été.

Service en ligne de L'Assurance Maladie

Découvrez le compte retraite sur www.info-retraite.fr

Vous utilisez les services en ligne de l'Assurance Maladie sur votre compte ameli. Découvrez aujourd'hui le compte retraite sur **www.info-retraite.fr**.

Avec le compte retraite, vos régimes de retraite vous simplifient la vie. Quels que soient votre parcours professionnel et votre situation, retrouvez en toute sécurité des informations et des services adaptés à vos besoins.

- **Vous êtes actif :** vérifiez les droits que vous avez acquis dans l'ensemble des régimes auxquels vous avez cotisé, simulez le montant de votre future retraite en fonction de vos choix de vie...
- **Vous êtes retraité :** téléchargez des attestations, accédez aux informations sur le paiement de votre retraite...

Gendarmerie d'Orgeval

L'Opération Tranquillité Vacances

N'oubliez pas que la gendarmerie peut gratuitement mettre en place pour vos absences mêmes courtes (week-end, déplacements…), le programme « Opération Tranquillité Vacances » dont vous trouverez le formulaire d'inscription ci-après. Ce formulaire, également disponible à la gendarmerie d'Orgeval doit simplement être complété et déposé en gendarmerie afin de déclencher la surveillance renforcée de votre domicile par une patrouille.

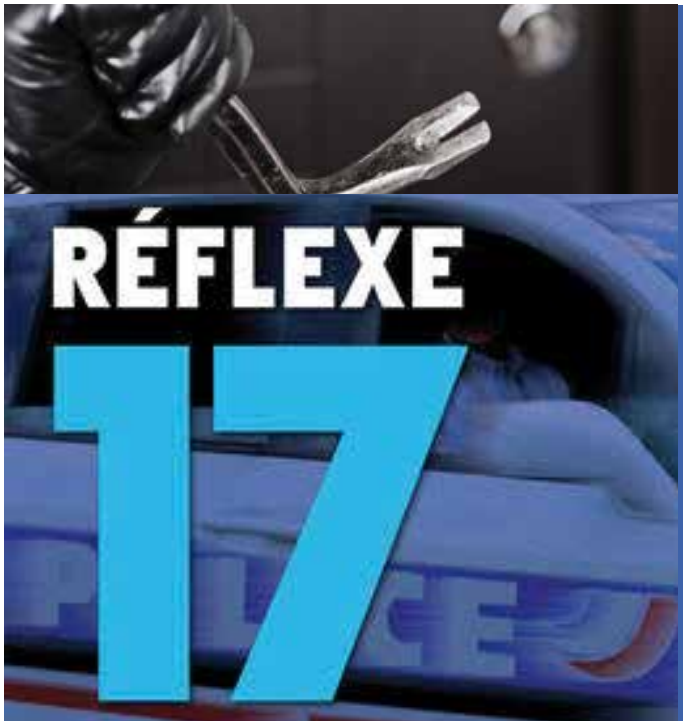

Soyons tous attentifs et en cas de problème :

→ composer le **17**

ou aux heures d'ouvertures joignez la gendarmerie d'Orgeval, (52, rue de la Gare à Orgeval)

au **01 39 08 24 00**

Prévention des Seniors

La Gendarmerie d'Orgeval vous conseille 5 règles d'Or pour mieux vous protéger :

1/ Je n'ouvre pas ma porte à un(e) inconnu(e) et j'utilise un entrebâilleur ou un viseur optique.

2/ Je ne me fie pas aux brassards ou aux effets portés même si la personne est en uniforme.

3/ Je ne divulgue en aucun cas l'endroit où je garde mes bijoux et mon argent liquide

4/ Je me méfie des démarcheurs trop entreprenants

5/ Au moindre doute, un seul numéro pour alerter la gendarmerie

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- **Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire.** Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : prefecturedepolice.interieur.gouv.fr, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS

Numéro de téléphone mobile :

Nom* : Prénom* :

Né(e) le* : à* : e-mail :

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*

Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)

Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :

Code postal* : Ville* :

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE

Type de résidence* :

☐ Maison ☐ Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :

Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :

Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :

Existence d'un dispositif d'alarme*

☐ Non ☐ Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE

Nom* : Prénom* :

Code postal* : Ville* :

Numéro de téléphone portable* : Téléphone fixe* :
(un numéro à préciser au minimum)

Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ?* ☐ Oui ☐ Non

RENSEIGNEMENTS UTILES

Votre lieu de vacances : code postal : Ville :

Êtes-vous joignable pendant votre absence :

☐ Non ☐ Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :

Ou à cette adresse électronique :

Autre renseignement :
(à préciser si besoin)

* mention obligatoire

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

☐ J'autorise la conservation de ces donnés pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

Mise à jour juin 2015

MISE EN PLACE DES ATELIERS DU PARCOURS PRÉVENTION DU PRIF, ADAPTÉS AUX PLUS DE 60 ANS

La Prévention-Retraite Ile-de-France (PRIF) est proposée par le groupement de régimes de retraite : le régime général (CNAV) , le régime agricole (MSA) et le régime des Indépendants, le RSI.

En association avec Temps Libre sur la commune de Morainvilliers, ou bien dans communes alentours (voir le site www.prif.fr), le PRIF propose différents ateliers préventifs.

> UN PARCOURS ADAPTÉ POUR CHAQUE RETRAITÉ

Construit autour de 8 ateliers entièrement gratuits, le Parcours prévention permet aux retraités d'acquérir les bons comportements pour vivre leur retraite en bonne santé et cultiver leur confiance dans leurs aptitudes physiques et relationnelles.

Dans une ambiance conviviale, ces ateliers s'appuient sur des techniques d'animations participatives et ludiques.

Ils sont conçus et animés par des intervenants experts de chacun des thèmes traités.

> THÉMATIQUES ET ATELIERS DU PARCOURS PRÉVENTION DU PRIF

Chaque atelier s'articule autour d'une conférence d'information auprès d'un large public puis d'un ensemble de séances en petit groupe de 12 à 15 personnes.

Fonctions cognitives

Les ateliers Mémoire

11 séances

Comment fonctionne la mémoire ? Quels en sont les leviers et les freins ? Les participants apprennent et mettent en pratique des techniques de mémorisation et de stimulation adaptées et efficaces.

Aménagement du domicile

Les ateliers Bien chez soi

5 séances

Les participants découvrent tous les conseils et les astuces pour rendre leur logement plus sûr, pratique et confortable. Un atelier concret et ludique pour anticiper les aménagements souhaitables de leur domicile.

Le site jamenagemonlogement.fr, créé par le Prif en partenariat avec Agevillage est un outil de sensibilisation sur cette thématique qui complète cet atelier.

Approche adaptée pour différents publics

Les ateliers Tremplin

3 journées

A la retraite, une nouvelle vie démarre et de nouvelles questions peuvent émerger. C'est aussi le moment de prendre soin de soi, de renouveler ses activités, d'aller à la rencontre des autres et de réaliser de nouveaux projets.

Les nouveaux retraités trouvent ici les informations et les conseils indispensables pour se projeter dans une retraire active et en bonne santé.

Les ateliers de Prévention universelle

5 séances

Mémoire, activité physique, alimentation, hygiène de vie, estime de soi…

Autant de thèmes essentiels abordés dans ces ateliers mis en place dans des lieux susceptibles d'accueillir des personnes fragilisées et moins exposées aux messages de prévention.

Dossier du mois

Activité physique

Les ateliers l'Équilibre en Mouvement©

12 séances

Dans ces ateliers, les seniors mettent en pratique des exercices ludiques pour améliorer leur équilibre, gagner en confiance et en renforcement musculaire, dans l'optique d'éviter les chutes.

Les ateliers D-Marche©

5 séances

Ce programme créé scientifiquement renforce la motivation des participants à marcher quotidiennement pour entretenir leur santé. À l'aide de leur podomètre, les retraités sont invités à redécouvrir leur environnement d'un bon pas.

Santé forme

Les ateliers du Bien-vieillir©

7 séances

Quelles bonnes pratiques adopter pour préserver son capital-santé ? Informations, conseils et échanges permettent aux participants d'adopter les comportements adéquats à une bonne hygiène de vie.

Les ateliers Bien dans son assiette

5 séances

Au menu de cet atelier, conseils personnalisés pour une alimentation équilibrée dans un budget raisonné. Plaisir et convivialité sont aussi au rendez-vous pour stimuler le goût et l'appétit, et réaliser des repas à partager.

> QUELQUES CHIFFRES

PLUS DE **1 500** atelier réalisés depuis 2011

PRES DE **20 000** participants

PLUS DE **350** partenaires franciliens engagés

99% recommandent l'atelier suivi à leurs proches *

98% jugent l'atelier suivi bénéfique *

91% envisagent de poursuivre une activité physique à l'issue de l'atelier l'Equilibre en Mouvement© *

PLUS D'INFORMATIONS :
www.prif.fr
contact.prift@prift.fr
01 57 21 37 47

** Source : Rapport d'évaluation des ateliers du Prif - 2014, à télécharger sur www.prif.fr*

➔ **Pour plus d'information** sur les ateliers « l'Équilibre en mouvement », en association avec Temps Libre, contacter le 01 83 57 93 25 ou par Mail : contact@tempslibre.org

COUPON REPONSE

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Cochez le ou les ateliers auquel(s) vous souhaiteriez participer

- ☐ L'atelier « Mémoire »
- ☐ L'atelier « L'équilibre en mouvement »
- ☐ L'atelier « D-Marche »
- ☐ L'atelier « Bien chez soi »
- ☐ L'atelier « Bien vieillir »
- ☐ L'atelier « Bien dans son assiette »
- ☐ L'atelier « Tremplin »
- ☐ L'atelier « Prévention universelle »

➔ **Retourner en mairie avant le 30 juin 2017**

Élections

Présidentielles et législatives

Emmanuel Macron a été élu président de la République, dimanche 7 mai, en recueillant près de 66,1 % des voix contre Marine Le Pen, qui elle en recueille 33,9 %, selon les résultats du ministère de l'intérieur. L'abstention lors du second tour s'est établie à 25,44 %, un record depuis l'élection présidentielle de 1969.

À Morainvilliers, le vote du second tour de l'élection présidentielle 2017 a donné les résultats suivants :

- **79,15%** des suffrages pour **Emmanuel MACRON** (En marche !)
- **20,85%** pour **Marine LE PEN** (Front national).
- Le taux d'abstention a été de **19,10%.**

➔ **RENDEZ-VOUS pour les législatives de 2017**

Le 1er tour des législatives aura lieu le dimanche 11 juin 2017. Le second tour aura lieu le dimanche 18 juin dans vos bureaux de vote habituels sur Morainvilliers (en Mairie) et sur Bures (Ecole maternelle).

Les candidats de la 12ème circonscription : (Montfort-L'Amaury, Plaisir, Poissy)

1 - Mme Marie-Noëlle BAS, SOC
2 - M. David DOUILLET, LR
3 - Mme Françoise PINSON, COM
4 - Mme Danielle WEBER, EXD
5 - M. Stéphane ROUSSILLO, DIV
6 - M. Antoine BARO, FI
7 - M. Jean-Pierre MERCIER, EXG
8 - M. Florian GRACY, ECO
9 - Mme Patricia CHARTON, ECO
10 - Mme Marion MOUYON, DVD
11 - M. Jean-Luc GALLAIS, FN
12 - Mme Florence GRANJUS, REM
13 - Mme Isabelle FOURNIÈRE ECO
14 - M. Fabien MÉTAIS DLF

Isolation thermique

Création d'un carnet numérique de suivi et d'entretien

La loi de transition énergétique pour la croissance verte rend obligatoire l'élaboration d'un carnet numérique de suivi et d'entretien du logement pour toute nouvelle construction neuve. Cet outil doit rassembler, pour chaque logement, toutes les informations utiles à la bonne utilisation, à l'entretien et à l'amélioration progressive de sa performance énergétique. Sur les bâtiments déjà existants, la loi rend obligatoire la réalisation de travaux d'isolation thermique en cas d'opérations importantes sur les façades, toitures ou en cas d'aménagement des combles, garages ou autre pièce non habitable d'au moins 5m².

Numéros soi-disant utiles

Gare aux arnaques !

Méfiez-vous des prospectus « numéros utiles » ! Ces petites fiches glissées dans votre boîte aux lettres sont censées vous mettre en contact avec des professionnels recommandables. Malheureusement, ces numéros de téléphone correspondent le plus souvent à des entreprises (serruriers, plombiers, etc…) peu scrupuleuses qui n'hésitent pas à pratiquer des prix exorbitants, voire à intimider leurs clients désemparés. Ne vous laissez pas abuser !

Voirie

Travaux D 113 / Route d'Ecquevilly

Après plusieurs accidents aux différents croisements entre D113 et les routes adjacentes sur le territoire d'Ecquevilly, le département effectue des travaux de sécurisation. Les véhicules venant du sud, tant de la route Royale que de la route de Morainvilliers, ne pourront plus traverser la voie pour aller soit dans Ecquevilly, soit vers l'ouest (Flins). Ils devront se rabattre vers le rond-point avant d'emprunter la D113 vers l'ouest. En sortie de Morainvilliers, le croisement sera aménagé et élargi pour favoriser le tourner à droite et notamment pour les véhicules à gabarit large. Pendant les travaux, la route de Morainvilliers sera fermée pendant un peu plus de deux semaines. Une signalisation de la déviation sera mise en place par le département.

Respect de l'autre

Bruit autour de votre piscine

La belle saison approche et, pour certains d'entre vous, vous allez profiter des plaisirs de votre piscine dans votre jardin. Pour ne pas gâcher ce plaisir par des conflits de voisinage, soyez vigilant sur le bruit que vous ferez. En effet, entre l'eau et les banquettes minérales qui l'entourent, tout favorise la diffusion de bruit. En ce moment là aussi, le respect des autres est essentiel. Rappeler à vos enfants quelques consignes de discrétions pour que ce plaisir ne devienne pas un brouhaha insupportable de cris et éclaboussements pour les voisins.

D'avance merci et bonne baignade !

TRAVAUX BRUYANTS

➔ Nous vous rappelons que l'utilisation d'engins à moteur, tronçonneuses, tondeuses thermiques ou électriques, jets haute pression… tous travaux bruyants sont :

- **interdits les jours fériés toute la journée**
- **tolérés les dimanches de 10h à 12h**
- **permis les autres jours sauf entre 20h et 8h**

Zoom arrière

Bures fait son cinéma !

L'atelier théâtre de l'école élémentaire de Bures, animé par Madame Schoeny et Madame Torpe, avec le soutien des animatrices des TAP, Véronique et Ilham, a donné une représentation unique de « Bures fait son cinéma » le mardi 23 mai 2017 dans la Salle des Loisirs. Tout d'abord devant les camarades de l'école élémentaire de Morainvilliers l'après-midi, puis en soirée devant des parents conquis d'avance.

Tous ces jeunes acteurs en herbe ont défilé sur scène avec beaucoup de professionnalisme et ont su transmettre émotions et plaisir à leur public ! Bravo pour cette belle performance et pour le dynamisme de l'équipe enseignante organisatrice de l'évènement depuis de longues semaines…

Attention !

Gare aux guides non officiels !

Nous avons constatez la distribution d'un guide pratique intitulé « Guide des 6 communes » courant mai dans vos boîtes aux lettres et celles de nos voisins.

Nous tenons à porter à votre connaissance que cette brochure n'a aucun lien avec la mairie et s'est éditée sans son soutien ni son autorisation ou celle des 5 autres communes présentées à l'intérieur, à savoir Médan, Villennes-sur-Seine, Orgeval, Vernouillet et Verneuil-sur-Seine.

Ainsi nous déclinons toutes responsabilités quant au contenu rédactionnel car plusieurs erreurs ont déjà été relevées.

Nous vous rappelons que le seul guide pratique officiel de la Mairie est diffusé début septembre sous l'appellation « Morainvilliers-Bures – Le guide 2017 & 2018, toute l'information pratique de votre village », en voici la couverture pour mémoire :

Alerte Pyrale du buis

Comment protéger son jardin contre la Pyrale du Buis?

La Pyrale du buis est un insecte qui envahit la France depuis 5 ans, suite à l'importation de végétaux en provenance d'Asie du Sud-Est. Les chenilles dévorent les feuilles des buissons de buis provoquant des ravages dans les jardins. Voici nos conseils pour protéger le vôtre.

Savoir reconnaître la Pyrale du buis

Présente actuellement dans 71 départements, dont 28 depuis 1 an, cette pyrale (Cydalima perspectalis de son nom scientifique) fait partie de la famille des Lépidoptères. Il s'agit d'un papillon blanc reconnaissable par ses ailes irisées métalliques et aux contours noirs. Il se reproduit très rapidement, puisqu'il peut avoir jusqu'à 3 cycles complets d'avril à fin octobre. C'est sa larve, la chenille, qui provoque les dégâts sur le buis. Notons que la femelle pond en moyenne 900 œufs par an.

De couleur verte et noire, la chenille de Pyrale du buis mesure environ 40 mm de long. Elle se distingue également par le fil de soie qu'elle utilise pour ses cocons et en collant les feuilles entre elles, pour se cacher à l'intérieur. Ses déplacements sont particulièrement rapides et elle n'a aujourd'hui pas de prédateur naturel.

Prévenir les dégâts des chenilles

Si vous possédez des plants de buis dans votre jardin, inspectez les feuilles pour chercher les chenilles, les cocons ou des déjections de couleur verte ou noire. Si vous n'en trouvez pas, cela ne signifie pas que l'insecte est absent. Afin de détecter la présence de papillons, un système de pièges a été développé. Le piège à Pyrale du buis fonctionne grâce à des hormones sexuelles femelles (ou phéromones) qui attirent et emprisonnent les papillons mâles dès les premiers vols, les empêchant ainsi de se reproduire et limitant l'infestation. Ce piège doit être déposé dans votre jardin au printemps, puis utilisé pendant toute la durée des vols, jusqu'à fin octobre, début de la phase de repos du papillon.

Les traitements en cas d'infestation sur buis

Ce sont les chenilles qui vont détruire les plants de buis en dévorant leurs feuilles, ne laissant que les rameaux. Les effets sanitaires et esthétiques sont dramatiques, car les buissons se dessèchent et peuvent mourir. Il est donc essentiel d'assurer la meilleure protection possible pour votre jardin.

Des insecticides à pulvériser existent agissant par contact sur les œufs, les chenilles et les papillons adultes. Que vous ayez un parc à la française ou quelques buis dans votre jardin, il est important de le protéger contre ce ravageur qui se répand à grande vitesse dans toute la France.

A vos agendas

DIMANCHE
11 JUIN 2017

FÊTE DU TENNIS CLUB

La saison d'enseignements se terminant le 24 juin, une fête de fin d'année sera organisée sous forme de Barbecue le dimanche 11 juin. Retrouvez les stages d'été et les infos sur le club TCMB dans les pages associations.

SAMEDI
17 JUIN 2017

FÊTE DE LA SAINT JEAN

L'ASSOCIATION FETES et LOISIRS de MORAINVILLIERS-BURE en collaboration avec la municipalité, vous propose de participer à la grande Fête d'été de la SAINT JEAN le samedi 17 juin 2017 sur la pelouse de la Mairie et dans la Salle des Loisirs. A partir de 20 heures : BARBECUE - FRITES - BUVETTE et à partir de 23 heures : GRAND FEU D'ARTIFICE MUSICAL & SOIRÉE DANSANTE animée par un DJ.

Vous noterez que nous organisons la FÊTE DE LA SAINT JEAN et LE TRAIL DU VIEUX LAVOIR sur deux week-end différents. La raison en est simple : afin de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles à ces deux évènements majeurs dans la vie de la commune, l'organisation de L'AFLMB a préféré laisser une semaine de repos à tous les bénévoles. Les bénévoles de L'A.F.L.M.B. en collaboration avec la municipalité, seront ainsi encore plus heureux de vous accueillir pour participer à la SAINT JEAN ou à l'une des épreuves sportives du TRAIL DU VIEUX LAVOIR.

➔ Et si vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévole, EN PARTICULIER POUR LE TRAIL DU VIEUX LAVOIR, n'hésitez pas à nous contacter par biais de la mairie qui nous transmettra.

LUNDI
19 JUIN 2017

CÉRÉMONIE REMISE PERMIS VÉLO ET PIÉTON, PERMIS INTERNET, ET PASSAGE EN 6ÈME

La municipalité vous invite à 19h00 dans la Salle des Loisirs pour cette célébration suivie d'un apéritif.

VENDREDI
23 JUIN 2017

KERMESSE DES ÉCOLES DE BURES

A partir de 16h30 sur la pelouse du terrain de foot de Bures.

VENDREDI
23 JUIN 2017

AUDITION CONCERT ECOLE DE MUSIQUE TEMPS LIBRE

Temps libre vous attend dès 19h30 en Salle des loisirs de Morainvilliers.

SAMEDI et DIMANCHE
24 ET 25 JUIN 2017

FÊTE DE L'ASSOCIATION TEMPS LIBRE

Temps libre vous invite à fêter la fin de l'année scolaire à la Salle des Loisirs. Théâtre, Danse, Judo et Olympiades pour les enfants !

DIMANCHE
25 JUIN 2017

TRAIL DU VIEUX LAVOIR

10 KM / 21,1 KM / 35 KM

COURSES ENFANTS / RANDONNÉE PÉDESTRE

La onzième édition du TRAIL DU VIEUX LAVOIR se déroulera le 25 juin prochain depuis la pelouse de la Mairie de Morainvilliers. Plus d'info dans les pages Associations.

VENDREDI
30 JUIN 2017

KERMESSE DES ÉCOLES DE MORAINVILLIERS

Organisée dans le groupe scolaire de Morainvilliers.

NOUVEAU !

UN THE-DANSANT MENSUEL DANS LA VILLE DE PLAISIR

Sur l'invitation de Madame le Maire de Plaisir, Madame Joséphine KOLLMANNSBERGER, nous sommes heureux de vous informer que le Ville de Plaisir met en place un Thé-dansant **chaque 1er jeudi du mois de 14H à 18H** à la Salle des Fêtes des Gâtines – 25/64 rue Jules Régnier.

Cette nouvelles activité est ouverte aux Seniors des communes voisines qui pourront ainsi profiter de ce moment de convivialité avec les Seniors Plaisirois.

Petites annonces

GARDE D'ENFANTS

> **Assistante maternelle** agréée depuis 2009 et diplômée du CAP petite enfance, j'accueille votre enfant de la naissance à l'entrée à l'école dans un cadre qui leur est entièrement dédié, 4 jours /semaine (hors mercredi). N'hésitez pas à prendre contact afin de venir me rencontrer au **06 07 39 59 72**

> Nous sommes deux familles domiciliées à Morainvilliers et **recherchons une nounou** pour récupérer nos deux filles à la sortie de l'école maternelle et les garder à notre domicile jusqu'à 19h/19h30, du lundi au vendredi, à compter de septembre 2017. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations au **06 67 92 76 76.**

SOUTIEN SCOLAIRE

> Diplômée d'un master en marketing et âgée de 24 ans, je propose mes services de soutien scolaire à vos enfants **du CP à la terminale** : français, anglais, mathématiques, histoire/géographie...
Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez me contacter au **06 66 22 98 83**.

> **Soutien pour collégiens et lycéens** en Mathématiques et Sciences Physiques, préparation aux examens par ingénieure-enseignante d'expérience.
Merci de me contacter au **01 71 52 85 04.**

GARDE D'ANIMAUX

> URGENT, je **cherche pour garder mes animaux** (1 chien et 2 chats) une personne de confiance pour passer un peu de temps dans la journée, au moins 3 fois par jour, pendant les vacances d'août. Salaire à négocier, merci pour vos réponses au **06 15 30 76 25**

Morainvilliers-bures.fr

Publiez vos annonces sur le site de la Ville

Savez-vous qu'un espace « petites annonces » est disponible sur notre site internet ? Vous pouvez y proposer des services (baby sitting, cours à domicile, garde d'enfant, travaux entre particuliers, covoiturage…). Alors n'hésitez plus et passez votre annonce, elle sera également diffusée dans les Nouvelles mensuels !

Rendez-vous rubrique PETITES ANNONCES, sur le site morainvilliers-bures.fr

Petites annonces

COURS D'ANGLAIS (RENTRÉE 2017/2018)

> Si vous avez envie d'apprendre ou de perfectionner votre anglais (soit pour le travail, soit pour le plaisir), d'initier vos jeunes enfants (à partir de 3 ans) à la langue de Shakespeare ou d'apporter un soutien scolaire à vos enfants plus grands (jusqu'à la terminale), n'hésitez pas à nous contacter au **01 39 75 82 46** / **06 76 93 99 81** ou par e-mail : **marielouise.falck@club-internet.fr**

Nous vous proposons également des cours de préparation pour les examens suivants :

> PET, FCE, CAE (examens de Cambridge)
> TOEIC
> IELTS
> TOEFL

Tous nos cours seront dispensés par un professeur diplômé de Cambridge et de l'Université de Londres.

MISE À JOUR DE LA LISTE DES BABY-SITTERS

> **Vous vous êtes inscrit(e) sur la liste des baby-sitters** que nous diffusons sur notre site internet et régulièrement dans nos nouvelles.

Afin de pouvoir renseigner au mieux les personnes intéressées en mettant à jour cette liste, nous vous avons fait parvenir par courrier un questionnaire. Merci de nous le retourner soit directement en mairie, soit par mail à communication@morainvilliers-bures.fr

Sans réponse de votre part, nous retirerons votre nom de la liste à partir du 1er juillet 2017.

> **Vous souhaitez vous inscrire en tant que baby-sitter,** vous pouvez nous communiquer vos coordonnées en remplissant le coupon ci-dessous ou en vous rendant sur notre site internet à la rubrique « déposer une annonce ».

INSCRIPTION SUR LA LISTE DES BABY-SITTING

- Nom _____
- Prénom _____
- Souhaitez-vous encore figurer sur la liste des baby-sitters (si oui remplir la suite) ❑ OUI* ❑ NON*
- Mois et année de naissance _____
- Adresse _____

❑ Sur Morainvilliers* ❑ Sur Bures*

Téléphone domicile _____

Téléphone portable _____

** rayer la mention inutile*

AUTORISATION PARENTALE

POUR LES ENFANTS MINEURS (âgés de 16 ans révolu)

- Je soussigné (e) Mr / Mme _____
- Autorise : mon fils * / ma fille * a s'inscrire sur la liste des baby-sittings.
- Morainvilliers, le _____
- Signature _____

** rayer la mention inutile*

BIBLIOTHEQUE MORAINVILLIERS-BURES
Ecole de Bures
5 Rue de la croix de l'orme

Présidente : Marie-Louise BATAILLE
01 39 75 88 84

B-M-B

Mardi : 16h00/18h30
Vendredi : 16h00/18h00
Samedi : 10h30/12h30

01 39 75 81 40

biblibmb@gmail.com

Nous vous rappelons que la Bibliothèque de Morainvilliers Bures est une **association,**
ouverte à tous « adultes et enfants »
dans les bâtiments scolaires de l'école primaire de Bures, 5 rue de la Croix de l'Orme

Le mot de la présidente

Bonjour à tous ,

Jusqu'en 2016 nous empruntions 600 livres auprès de la bibliothèque départementale des Yvelines, ce prêt était renouvelable tous les ans. La B.D.P. ne réalise plus de prêt de livres. La diversité de notre offre s'est vue restreinte aussi bien pour les jeunes que pour les adultes et ceci malgré l'aide de la subvention votée par le conseil municipal d'un montant de 1300 euros.

C'est avec regret que nous renonçons à la gratuité qui était de fait depuis l'ouverture de la bibliothèque.
Pour compenser ce manque et nous permettre de dynamiser le renouvellement de nos documents, nous avons décidé, en assemblée générale, de vous demander une participation.
Cette cotisation annuelle est définie au regard des tarifs pratiqués sur d'autres communes proches.

Elle sera exigible à partir de septembre 2017.
Trois tarifs sont proposés : Enfant : 5 €, Adulte 10 €, Famille 15 €

Nous demandons aux parents, surtout ceux dont les enfants quittent l'enseignement primaire, d'être vigilants pour que **tous les livres nous soient rendus au cours du mois de juin.**

Notre sélection d'achat de documents récemment parus est en cours.
Ces livres seront disponibles prochainement à la BMB et comme toujours vous pourrez emprunter pour tout le temps des vacances scolaires
jusqu'au **: mardi 4 juillet date de notre fermeture.**

Comme l'année scolaire se termine les bénévoles :
Dara, Didier, Geneviève, Gilbert, Marie-Claude, Marie-Louise, Mireille, Régine, Valentine,
vous souhaitent de bonnes vacances accompagnées de bonnes lectures.

TCMB

Tennis Club de Morainvilliers-Bures

La fin de saison 2016/2017

La saison des enseignements de tennis se terminera le samedi 24 juin prochain.
Auparavant nous sommes heureux de vous inviter à venir participer à notre **fête de fin d'année** le **dimanche 11 juin,** jour de la finale du tournoi de Roland Garros.
Nous vous attendons nombreux pour passer la journée avec des animations et des matchs de tournoi en direct.
Nous partagerons un **barbecue** tous ensemble auprès des terrains de Morainvilliers.
Une participation aux frais de 10 € pour les adultes sera demandée.

Stages d'été

Nos enseignants organisent pendant les vacances scolaires deux semaines de stage pour les plus jeunes (matinée ou journée entière) : Semaine du 26 juin au 30 juin et Semaine du 3 juillet au 7 juillet
Les stages auront lieu sur les terrains de Morainvilliers, près du club house.
Voir les conditions détaillées sur le site web du club **www.tcmb.fr**
Les inscriptions aux stages se font directement auprès de nos enseignants.

"Tennistiquement vôtre", **Le bureau du club**
Info pratiques : www.tcmb.fr e-mail : sec.tcmb@tcmb.fr Tél : 06 22 70 79 28

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Morainvilliers-Bures

ASSOCIATION FETES et LOISIRS de MORAINVILLIERS-BURES

LE TRAIL DU VIEUX LAVOIR

11 ème édition

TRAIL DU VIEUX LAVOIR

DIMANCHE 25 JUIN 2017

10 KM / 21,1 KM / 35 KM

COURSES ENFANTS / RANDONNÉE PÉDESTRE

La onzième édition du **TRAIL DU VIEUX LAVOIR** se déroulera le dimanche 25 juin 2017.
Sauf incident de dernière minute, aucune modification ne sera apportée à l'organisation des courses.
Pour participer à l'une des épreuves, nous vous invitons à vous connecter sur le site de la course :

http://trailduvieuxlavoir.com/

Vous y trouverez un module d'inscription en ligne (LE SPORTIF.COM) que nous vous demandons d'utiliser prioritairement par rapport aux bulletins d'inscription « papier », (que vous trouverez tout de même sur le site, cette année encore).

Nous vous invitons également à lire le règlement dans lequel vous trouverez sans doute les réponses à toutes vos questions : horaires de départ, retrait des dossards, etc… Et sinon il vous restera la messagerie disponible sur le site également.
Nous vous rappelons que cette année encore, l'organisation **limite le nombre d'inscriptions à 700 dossards toutes courses confondues.** Par conséquent si ce quota est atteint avant le jour de la course, **AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA S'EFFECTUER LE JOUR DE LA COURSE.**

Enfin, avec la collaboration de l'association **TEMPS LIBRE**, une **randonnée pédestre non chronométrée, sous forme de marche nordique,** sera organisée sur les traces du parcours de la course **de 21,1km**, pour celles et ceux qui préfèrent la marche et qui souhaitent encourager les coureurs au passage.

Les bénévoles de L'A.F.L.M.B. en collaboration avec la municipalité, seront heureux de vous accueillir à l'une de ces épreuves.
Sachez enfin que si vous souhaitez nous rejoindre en tant que BÉNÉVOLE pour cette onzième édition du TRAIL DU VIEUX LAVOIR, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de la mairie qui nous transmettra, VOUS SEREZ LES BIENVENUS !

IMPORTANT : Pour toute participation à l'une des épreuves, **y compris les courses enfants**, la réglementation en vigueur impose la présentation d'un certificat médical **mentionnant l'absence de contre indication à la pratique de la course à pied en compétition** datant de moins d'un an ou une photocopie certifiée conforme et **une autorisation parentale pour les mineurs**.

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Morainvilliers - Bures

ASSOCIATION FETES et LOISIRS de MORAINVILLIERS-BURES

27ème Brocante de la St Gorgon

Dimanche 10 septembre 2017

Contrairement aux années précédentes, **une SEULE permanence se tiendra le :**
Samedi 1 juillet 2017 de 09h00 à 12h00, en mairie

QUELQUE SOIT LE MODE D'INSCRIPTION (par bulletin ou lors de la permanence du 01 juillet), NOUS NE GARANTISSONS PAS VOTRE SOUHAIT D'EMPLACEMENT A UN ENDROIT PRÉCIS

Bulletin à retourner en Mairie, avant le 5 septembre 2017, date de clôture des inscriptions

✂----------

Bulletin d'inscription

NOM : …….. **PRENOM** :……

Adresse : …….....

Code postal : ……..**Ville :**……..**Téléphone :**…….

Pièce d'identité présentée : ……**N° :** ……**Lieu de naissance :**…..…….

N° d'inscription au registre du commerce pour les professionnels : …….

Objets mis en vente (vaisselle, meubles, jouets, etc…) : ……..

……..

Habitants de Morainvilliers-Bures **10€ les deux mètres** ☐
Extérieurs à la commune ou Professionnels **15€ les deux mètres** ☐

Pour les inscriptions en famille ou entre amis, merci de glisser le(s) bulletin(s) et le(s) règlement(s) dans la même enveloppe

JE RÉSERVE …….. METRES, SOIT UN MONTANT DE …… €

Souhait d'emplacement, (selon les possibilités et sans garantie d'acceptation) :

……

Lors de l'inscription, merci de joindre **OBLIGATOIREMENT** les documents cités dans le règlement (au verso) à savoir : **photocopie de votre carte d'identité (recto verso),** ou permis de conduire, passeport, un **chèque libellé à l'ordre du *régisseur des recettes de Morainvilliers*,** une **autorisation parentale pour les mineurs.**

En m'inscrivant, je reconnais avoir pris connaissance du règlement (au verso) et d'en accepter les termes.

Date : **Signature :**

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Morainvilliers - Bures

ASSOCIATION FETES et LOISIRS de MORAINVILLIERS-BURES

27ème Brocante de la St Gorgon

Règlement

Article 1
La brocante de la Saint Gorgon est organisée par l'Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures (A.F.L.M.B.)

Article 2
Les inscriptions débuteront à la parution des **Nouvelles de JUIN, dans lesquelles un bulletin d'inscription sera joint.**

- Une **seule** permanence d'inscription se tiendra le **1 juillet 2017 de 9h00 à 12h00,** en mairie.
- Après la permanence, les inscriptions seront numérotées **dans l'ordre d'arrivée en mairie.**
- **Quelque soit le mode d'inscription** (par bulletin ou lors de la permanence 01/07/2017) L'organisation **NE PEUT GARANTIR L'EMPLACEMENT EVENTUELLEMENT PRÉCISÉ** sur le bulletin d'inscription.

Article 3
Toute inscription devra être accompagnée :

- **De la photocopie d'une pièce d'identité** (Carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire)
- **Du bulletin d'inscription dûment complété et signé**, attestant ainsi l'acceptation du présent règlement.
- **D'un chèque libellé à l'ordre du « régisseur des recettes de Morainvilliers »** et correspondant exactement au nombre de mètres réservés.

SANS LA TOTALITÉ DES DOCUMENTS, L'INSCRIPTION NE SERA PAS VALIDÉE.

Article 4
Dans tous les cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 5
Les exposants s'installent entre 6h00 et 8 h00.
Les véhicules ne peuvent plus circuler sur la Brocante après 8h00.
La fin de la brocante est prévue à 18h00.

Article 6
Pendant le déchargement et le chargement, les exposants doivent respecter les consignes des placiers. Les exposants devront laisser les emplacements propres. Un sac poubelle, remis à chaque exposant en début de journée, devra être déposé aux endroits désignés par les organisateurs.

Article 7
Les exposants ne doivent pas :

- enfreindre les interdictions
- céder l'autorisation qui leur est consentie à titre personnel et individuel
- encombrer les voies de circulation prévue pour les secours.

La gendarmerie pourra contrôler votre justificatif d'emplacement ainsi que la liste des objets exposés.

Article 8
La vente d'alimentation et de boisson est strictement réservée à l'organisateur, l' A.F.L.M.B.

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

L'ASSOCIATION FETES et LOISIRS de MORAINVILLIERS-BURES ORGANISE

SORTIE CROISIERE

« BEAUJOLAIS NOUVEAU »

Dimanche 19 Novembre 2017

- **10h45 : départ en autocar de Morainvilliers uniquement (rond point de Grande Rue)**
- **12h00 : embarquement au pied de la Tour Eiffel (port de la Bourdonnais) pour un déjeuner en musique et chansons d'hier et d'aujourd'hui tout en admirant les plus beaux monuments de Paris.**
- **17h00 : retour sur Morainvilliers en autocar.**

Sortie réservée aux habitants de la commune âgés de plus de 18 ans.

Kir
Pâté en croute pistache
Paleron de bœuf sauce daube
Camembert et raisins frais
Tarte Tatin
Beaujolais nouveau / Eau minérale
Café

1 bouteille de beaujolais offerte à tous les participants

Participation de **55 €** **par personne.** (Chèque à l'ordre de l'A.F.L.M.B.)

Aucun désistement ne sera remboursé sauf maladie dûment attestée ou hospitalisation

Faute de participants L'AFLMB se réserve le droit d'annuler.

BULLETIN D'INSCRIPTION CROISIERE BEAUJOLAIS NOUVEAU

A retourner au plus tard le 20 septembre 2017 en Mairie.

NOM : ..... PRENOM (S) .....

ADRESSE.....

..... Tel : .....

Nombre de personnes..... Chèque de..... Euros à l'ordre de l'A.F.L.M.B.

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.